

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

## TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARRHE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

## VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**

113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

—LIMITÉE—

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—O., dage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

**— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.**

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# Bovril

## Fait baisser les comptes du Boucher

**BOVRIL** rend vos soupes et vos ragoûts plus nourrissants. Il faut un gigot de bœuf pour faire une bouteille de **Bovril**. Le pouvoir reconstituant de **Bovril** dépasse de dix à vingt fois la quantité prise. **Bovril** veut dire : plus de force, moins de dépenses.



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 113. — Les Quarante-Heures, 113.*

**Partie non officielle :** Son Eminence le Cardinal, 114. — CAUSERIE DE LA SEMAINE: Septième Centenaire II, 114. — La cause des martyrs canadiens, 120. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Usage de la clochette pendant la messe. — Oraison "Fidelium," 120. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 122. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 123; Saint-Boniface, 124;

**Bulletin social :** DOCTRINE: La bière et la prohibition, 125. — Journée des œuvres sociales catholiques, 127.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 29 octobre. — XX ap. Pent. et 1 nov. Du dim.  
 Lundi, 30. — De la férie.  
 Mardi, 31. — JEUNE. Vigile de la Toussaint.  
 Mercredi, 1er novembre. — TOUSSAINT. 1 cl. avec oct.  
 Jeudi 2. — COMMEMORATION DES MORTS.  
 Vendredi, 3. — Du 3e jour de l'octave.  
 Samedi, 4. — S. CHARLES BORROMÉE, év. et conf.  
 Dimanche, 5. — XXI ap. Pent. et 2 nov. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

29 octobre, Beaumont. — 30, St-Sauveur de Québec 1er novembre, Hôpital St-François d'Assise. — 3, Charlesbourg; St-Charles. — 5, Jacques-Cartier.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### SON ÉMINENCE LE CARDINAL

Son Éminence le Cardinal Archevêque fêtera, samedi, le vingt-huitième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Dans tout le diocèse, ce jour-là, des prières se feront nombreuses et ferventes pour demander à Dieu de conserver longtemps encore notre Éminentissime Archevêque à la vénération et à l'affection de ses diocésains.

A l'occasion de cet anniversaire, la *Semaine Religieuse* prie humblement Son Eminence le Cardinal de daigner agréer ses hommages et ses très respectueuses félicitations.

#### CAUSERIE DE LA SEMAINE

### SEPTIÈME CENTENAIRE

#### II

Saint Dominique n'avait que seize disciples quand il obtint l'approbation de son ordre et qu'il reçut la mission de restaurer la foi dans la chrétienté. C'était peu pour exécuter le programme que l'Eglise lui confiait, mais il avait sa parole, et c'est elle qui allait susciter " ces hommes de science, de piété et de zèle " dont avait parlé le Ve Concile de Latran.

Une fois muni de cette approbation, il se hâta de retourner dans le Languedoc pour faire part de sa joie à ses frères, et pour distribuer à chacun la tâche qu'il leur destinait dans la grande œuvre qu'il allait entreprendre. Il en fit plusieurs groupes. Le premier composé de quatre était destiné à l'Espagne sa patrie ; le second, au nombre de sept, partirait pour Paris sous la direction de frère Matthieu de France ; fr. Mannès, le propre frère de saint Dominique, était du nombre ; deux resteraient à Toulouse, et les deux derniers se fixeraient à Prouille. Lui-même, avec Bertrand de Garrigue, qu'il affectionnait tout particulièrement, se résér-

vait Rome pour y établir le siège du gouvernement de son ordre. Après les avoir tous bénis et dispersés, il se mit en route pour l'Italie.

L'accueil du Souverain Pontife fut des plus favorables. Il lui offrit le couvent de Saint-Sixte et il lui accorda de nouvelles approbations, et aussi des lettres aux évêques, dans lesquelles le Pape leur recommandait de bien recevoir " ces invincibles athlètes du Christ, armés du bouclier de la foi et du casque du salut " ; il les félicitait du courage avec lequel " ils brandissaient contre l'ennemi ce glaive plus pénétrant qu'une épée à deux tranchants, le Verbe de Dieu ". Il les exhortait aussi à prêcher la divine parole " à temps et à contre-temps, malgré tous les obstacles et toutes les tribulations.

Dominique passa tout le carême de 1217 à Rome ; il prêcha dans plusieurs églises, devant le Pape lui-même et la cour pontificale. Il s'y lia d'amitié avec saint François d'Assise, et il s'appliqua surtout à consolider l'œuvre nouvelle qu'il avait fondée à Rome, celle des Sœurs qu'il venait, par l'ordre du Pape, de ramener à la ferveur primitive. Ce ne fut pas sans peine qu'il y réussit, mais dans cette institution nouvelle, il s'assura le concours précieux d'un monastère qui offrait à Dieu ses prières et ses pénitences pour lui et les travaux de ses frères. Plus tard, il leur céda le couvent de Saint-Sixte et il accepta pour lui et ses religieux le couvent de Sainte-Sabine, qui devait devenir si célèbre dans l'ordre à cause des pieux souvenirs qui s'y rattachent : d'abord celui de saint Dominique, et six siècles et demi plus tard, celui du Père Lacordaire. Le nombre de ses disciples à Rome s'était accru rapidement ; en 1218, il dépassait déjà quarante.

Mais il lui tardait de voir sur place le travail de ses enfants. Il les avait envoyés comme Notre Seigneur ses apôtres, leur disant simplement : " *Allez et enseignez les nations.* " Dominique avait cependant une idée bien nette de l'institution qu'il projetait. Le Frère-Prêcheur doit enseigner, il sera donc un homme de science et d'étude ; c'est pourquoi il choisit, pour établir ses deux premières maisons, deux villes universitaires, Paris d'abord, puis Bologne, qu'il fonda presque aussitôt après. Leur renommée était répandue par tout le monde, et elles recevaient dans leurs murs et leurs

facultés des écoliers de toute langue et de toute nation. Il avait engagé ses disciples à se mêler aux étudiants; les moins instruits, qui n'avaient pas une science suffisante, suivaient les cours des professeurs les plus célèbres. Il avait mis à la tête de ces maisons, à Paris comme nous venons de le voir, Maître Matthieu de France, "homme docte et prêt à toute doctrine", et à Bologne, frère Réginald, ancien chanoine d'Orléans, docteur en droit et professeur en droit, doué d'une grande éloquence.

Dès qu'il eut organisé solidement son œuvre à Rome, car il était homme de gouvernement sage et pratique, il se dirigea vers le Nord de l'Italie et la France pour porter aux frères la bénédiction du Souverain Pontife, leur faire part des privilèges qu'il avait obtenus pour eux et procéder encore une fois à la dispersion des frères.

C'est au cours de ces voyages évangéliques que Dominique va se manifester au monde avec toute sa grandeur d'âme et la puissance de son esprit. Il ne s'agissait plus du Languedoc, mais du pays chrétien tout entier. Il ne s'en allait donc à pied sur les routes, se mêlant parfois à la foule des voyageurs et leur parlant de Dieu. On remarquait son amour de la pauvreté, sa frugalité, sa piété, son amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Une grâce toute céleste se dégageait de sa figure. Il y avait en lui une si grande honnêteté de mœurs, un si beau mouvement de ferveur qu'on voyait tout de suite qu'il était "un vase d'honneur et de grâce". Rien ne troublait l'égalité et la sérénité de son âme, si ce n'est la compassion et la miséricorde. Il gagnait tous les cœurs. Partout où il se trouvait, il abondait en discours qui provoquaient au mépris du siècle et à l'amour de Dieu. Partout il se montrait l'homme évangélique par sa parole et par ses œuvres.

Il parlait à tout venant, aussi bien dans le plus petit hameau que dans une grande ville, en chaire, sur une place publique ou encore au carrefour des routes. Sa parole était tour à tour douce et pleine de grâce, véhémence et enflammée. Les mystères de la foi sortaient de son cœur en flots pressés qui révélaient la vérité aux plus endurcis. Il avait une méthode de prédication qui ressemblait à celle des saints Pères. Il expliquait habituellement les Saintes Ecritures, non pas en prenant une phrase au hasard, mais

en suivant le texte lui-même. Il repassait ainsi les principaux livres, mêlant le dogme, la morale et l'histoire qui se soutenaient l'un par l'autre, de sorte que l'enseignement faisait le fond de l'éloquence, ainsi que le dit le Père Lacordaire.

La parole fut toujours le grand moyen d'action de saint Dominique, comme elle l'a toujours été et le sera toujours dans l'Eglise de Dieu. Aucun autre ne la remplacera, car elle est vivante et elle donne la vie. La parole, c'est le verbe intérieur qui tombe des lèvres après avoir palpité et bouillonné dans le cœur de l'homme. Qu'elle coule avec le murmure du ruisseau, ou avec la majesté du grand fleuve, ou l'impétuosité du torrent, elle anime tout ce qu'elle touche : elle réveille les âmes inertes, elle suscite les énergies qui sommeillent, elle pousse à l'action des puissances qui ne se hâtent pas assez ou qui n'attendent que ce coup de fouet pour agir. Saint Paul, qui s'y connaissait, le savait bien; aussi est-ce à la parole humaine qu'il attribue la naissance de la foi : "*Fides ex auditu*". Et le Verbe divin, prononcé par des lèvres humaines, n'est jamais si efficace que quand il tombe du haut de la chaire de vérité. Là il est chez lui, car comme le dit Bossuet : "Qu'il s'agisse du Verbe dans la vérité de sa chair, ou la vérité de sa parole, c'est toujours un seul et même Verbe."

Quand saint Dominique parvint à Paris, il trouva la petite famille agrandie sans doute, mais elle ne tarda pas à s'accroître encore de toutes les nouvelles recrues que lui attirait l'éloquence du Père. S'il avait prêché indistinctement devant tous les auditoires le long de la route qu'il venait de parcourir, il faut bien avouer qu'il parlait avec un plaisir visible devant les écoliers qui venaient en foule pour l'entendre. Ils le connaissaient déjà, son nom du moins leur était familier, grâce aux frères qu'ils voyaient dans les facultés ou qu'ils avaient entendus dans ces chaires de Paris, mais combien plus leur plaisait le maître en personne ! Aussi les voit-on se donner à lui, et si bien et si facilement et si volontiers que les parents, les maîtres et les tuteurs redoutaient cette influence et défendaient aux jeunes gens d'assister à la prédication de maître Dominique. Malgré cela, ils venaient toujours, et parfois avec leurs professeurs, tous ensemble, lui demander à genoux, l'habit de son ordre.

Dominique voulut encore une fois procéder à une nouvelle dispersion des frères. Du couvent de Saint-Jacques de Paris, les frères se rendirent à Metz, à Rheims, à Orléans, à Limoges et autres villes ; frère Laurent fut envoyé en Angleterre pour y fonder le premier couvent. Oxford et Cambridge ne tardèrent pas à posséder chacune leur colonie de Prêcheurs. L'Espagne eut Palencia, Madrid, etc. ; et de Bologne partirent ceux qui fondèrent Florence, Milan, Bergame, Viterbe, et tant d'autres.

Combien étaient les frères après les trois premières années ? Nous ne le savons pas exactement, probablement au-delà de cinq cents, et les provinces étaient au nombre de huit. La première était l'Espagne, la seconde Toulouse, et la troisième Paris ou la province de France, qui eut l'honneur de revivre la première, avec le Père Lacordaire. Les Dominicains du Canada lui doivent leur existence.

Saint Dominique avait dû surtout remercier la Providence de la qualité des sujets qu'elle lui donnait. Quand il mourut, si tôt en 1221, à peine cinq ans après l'approbation de l'ordre, il laissait une lignée d'hommes extrêmement remarquables par leur science, leur sainteté, leur éloquence et leur habileté. Ils ne tardèrent pas à faire grand honneur à leur Bienheureux Père. Parmi eux, nommons Matthieu de France, premier prieur du célèbre couvent de St-Jacques à Paris ; le Bienheureux Réginald d'Orléans, chanoine de la cathédrale de cette ville et premier prieur de Bologne : professeur éminent, d'une science sûre, d'une éloquence vigoureuse et enflammée : il ne tarda pas à grouper tout Bologne autour de sa chaire. Et nombre d'étudiants et plusieurs professeurs furent les prémices de son ministère. C'est à lui que la sainte Vierge apparut un jour et remit le scapulaire que les Dominicains vénèrent et portent encore maintenant.

Saint Dominique sut encore attirer deux maîtres éminents qui furent plus tard ses successeurs dans le gouvernement de l'ordre : saint Raymond de Pennafort, professeur de droit et qui fut troisième général, et le Bienheureux Jean le Teutonique qui fut le quatrième. Ajoutons le Bienheureux Albert-le-Grand, le maître de saint Thomas d'Aquin. Mais arrêtons-nous un instant devant la belle figure de Jourdain de Saxe, le Bienheureux

Jourdain de Saxe, qui fut son successeur immédiat. Il avait près de trente ans quand il se donna à la famille dominicaine. Né en Allemagne, d'une famille noble, il vivait à Paris et fréquentait l'Université, il était pieux et bon, il se levait la nuit, pour aller prendre part à la récitation des Matines dans quelque monastère de la ville. Il se sentait attiré vers les Frères-Prêcheurs, et un jour il se décida à demander à Dominique de partager son labeur évangélique. Or il se trouva que jamais disciple ne comprit mieux la pensée de son maître, aussi les Frères allèrent-ils le prendre à la tête de la Province de Lombardie pour lui confier le commandement suprême à la mort de leur Père, et deux ans seulement après l'admission de Jourdain parmi les Prêcheurs. "Son soin principal, dit Humbert de Romains, son historien, fut de dilater l'ordre en vue du salut des âmes ; dans ce but, il s'appliquait à attirer les personnes lettrées, fixant de préférence son séjour dans les villes d'écoliers, et principalement à Paris." Il donna, dit-on, l'habit de l'ordre à plus de mille postulants.

N'oublions pas davantage le nom de saint Hyacinthe, qui avec son frère, le B. Ceslas, fonda la province de Pologne et porta l'Evangile en Russie et dans tout le Nord de l'Europe.

Ces quelques noms, les plus grands, suffisent à marquer l'œuvre de Dominique de Guzman d'un caractère ineffaçable. Ils furent des hommes, comme leur Père, puissants en paroles et en œuvre, parce qu'ils le furent d'abord en parole. Ils furent des apôtres. C'est aussi le trait qui caractérise l'histoire dominicaine : ses plus belles pages sont celles qui racontent les grandes efflorescences évangéliques. Et s'il lui arrive au cours des siècles de perdre de sa ferveur et de son zèle, il se relève chaque fois que passe un nouveau souffle apostolique. C'est l'histoire du XIII<sup>e</sup> siècle ; c'est aussi celle de la belle période d'Italie avec saint Antonin, Savonarolle, Jean Dominici ; celle d'une autre période tout aussi brillante en Amérique durant le siècle qui suivit la découverte : Las Casas et saint Louis Bertrand en sont les plus illustres exemples ; de nos jours encore avec le Père Lacordaire et le Père Burke.

Plus l'ordre de Saint-Dominique est apôtre, plus il est fervent, mieux il pratique ses observances et plus il est prospère. C'est sa loi. Elle date du Bienheureux Fondateur. Qu'il en soit donc toujours ainsi !

fr. TH. C.

### LA CAUSE DES MARTYRS CANADIENS

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 9 août 1916, a introduit en Cour de Rome la cause de béatification et de canonisation des Pères Jésuites Jean de Brébeuf, Gabriel Lallemand, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel, Isaac Jogues, et les frères coadjuteurs de la même Compagnie. René Goupil et Jean de la Lande, mis à mort par les Sauvages, en haine de la foi, de 1642 à 1649.

“ Le Canada catholique a reçu avec une pieuse allégresse, écrit l'*Action Catholique*, l'heureuse nouvelle de l'introduction en Cour de Rome de la cause de ses martyrs ”. C'est, en effet, une grande joie et un grand honneur pour le peuple canadien de voir la Sainte Eglise déclarer dignes de sa haute considération la vie sainte et la mort glorieuse de nos vénérés martyrs canadiens.

On sait que le procès informatif de cette cause s'est instruit à Québec devant un tribunal institué en 1904 par S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, qui en présida la première séance, le 16 septembre de cette année.

Le postulateur de cette cause, à Rome, est le R. P. Beccari, S. J., et le vice-postulateur, à Québec, en est le R. P. Désy, S. J.

Il ne reste plus aux catholiques du Canada qu'à prier Dieu pour l'heureuse issue de cette cause de béatification, qui nous tient tant au cœur.

---

### LITURGIE ET DISCIPLINE

#### USAGE DE LA CLOCHETTE PENDANT LA MESSE — ORAISON “ FIDELIUM ”

Q. — 1<sup>o</sup> Quand on chante une grand'messe sur semaine au maître-autel, ou bien quand on dit la messe de communauté dans un collège, faut-il sonner la clochette aux messes basses qui se célèbrent en même temps aux autels latéraux ?

2<sup>o</sup> Lorsque la 2<sup>ième</sup> oraison de la messe du jour est *Fidelium*, la 3<sup>ième</sup> oraison d'une messe votive de la Sainte Vierge, ce jour-là, est-elle *Fidelium*, ou bien de *Spiritu Sancto* ?



R. — 1o Il ne semble pas être interdit de sonner aux messes basses qui se disent en même temps qu'une grand'messe sur semaine ou qu'une messe basse de communauté.

Les seuls cas où il soit défendu de sonner pendant la messe, d'après les décrets, sont les suivants : il est défendu de sonner pendant l'exposition du Saint-Sacrement aux messes qui se disent et à l'autel de l'exposition et aux autels latéraux (S. C. R., 11 mai 1878 et 28 juillet 1902) ; il est également défendu de sonner aux messes privées qui se disent pendant un office public ou des prières publiques (S. C. R., 21 nov. 1893, n. 3814), lors même qu'on célébrerait à un autel qui ne serait pas en vue du chœur.

D'après Martinucci, on ne sonne pas pendant une messe chantée, pendant une absoute, quand on fait quelque procession dans l'église ou que le célébrant avec ses ministres arrive à l'autel pour célébrer solennellement ou quitte l'autel après la messe.

Comme les cas particuliers que mentionne Martinucci ne semblent être qu'une explication du décret no 3814, la messe chantée, qui empêche de sonner aux messes basses se disant en même temps, est là messe solennelle, et non pas la grand'messe sur semaine, qui n'est pas, à proprement parler, un office public, mais se rapproche plutôt de la messe privée.

Coppin fait ici une remarque qui a son importance : " Dans les églises, dit-il, où on célèbre plusieurs messes basses en même temps, il faut éviter de sonner trop longtemps, avec trop de bruit, et plus de fois qu'il n'est exigé par les rubriques."

2o Si l'oraison *Fidelium* est prescrite par les rubriques à la messe du jour, c'est que cette messe est d'un simple, d'une férie ou d'une vigile ordinaire. D'après un décret de la S. C. des Rites du 31 mars 1909, il faut aussi ajouter les messes votives qui pourraient se dire ces jours-là.

Or, à ces messes, il faut qu'il y ait au moins trois oraisons ; mais on peut en dire plus, pourvu qu'elles soient en nombre impair, jusqu'à concurrence de sept, en comptant toutes les oraisons de la messe et sans comprendre les collectes commandées par l'Ordinaire.

Si le célébrant ne dit que trois oraisons, comme l'oraison *Fidelium* se place toujours *in penultimo loco*, nous croyons qu'il devra dire l'oraison *Fidelium* en 2ième lieu et l'oraison de la messe du jour en troisième.

Il est vrai qu'aux messes de la Sainte Vierge, la troisième oraison est toujours *de Spiritu Sancto*, mais comme cette oraison du Saint-Esprit est une commémoration commune qui ne se dit pas quand il y a deux commémorations spéciales, elle doit céder la place à l'oraison *Fidelium* comme le feraient les oraisons *de cunctis, pro Ecclesia*, etc.

Si le célébrant veut dire des oraisons de dévotion, l'oraison *de Spiritu Sancto* se dira la troisième, et l'oraison *Fidelium* en 4ième ou 6ième lieu, selon le nombre d'oraisons ajoutées, mais toujours sans compter les oraisons commandées.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Son Eminence aux Etats-Unis.**—Son Eminence la Cardinal Bégin est parti vendredi dernier, le 20 octobre, pour un court voyage aux Etats-Unis. Il s'est rendu à Fall River, où il a béni une aile nouvelle de l'orphelinat St-Joseph, dirigé par les Sœurs de la Charité de Québec.

MM. les abbés C. Desrochers, du Séminaire, et Alphonse Gagnon, assistant-secrétaire à l'Archevêché, accompagnent Son Eminence.

**A Jacques-Cartier.**— Le Cercle Paroissial de Jacques-Cartier a fait dimanche, le 22 octobre, l'inauguration de ses nouvelles salles de la rue Saint-Joseph.

La journée s'est commencée par la messe, à l'école des Frères, où une centaine de membres firent la sainte communion.

A dix heures, tous les membres s'assemblèrent à l'église paroissiale pour la grand'messe.

Après quelques paroles de M. le Curé Cloutier, le R. Père Bacon, O. P., prononça le sermon de circonstance. Il exposa les qualités requises des membres d'un bon cercle paroissial : la charité, la générosité, la miséricorde, l'apostolat.

Le soir, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy a béni le nouveau local du Cercle Paroissial devant une foule nombreuse.

Il y eut discours par M. Omer Godbout, M. le curé Cloutier, et Sa Grandeur Mgr Roy.

**Chez les Dominicains.**— Un triduum d'action de grâces, à l'occasion du VIIe centenaire de la fondation de leur ordre, a été célébré chez les Dominicains de Québec, dans leur chapelle de la Grande Allée, les 24, 25 et 26 octobre.

Le matin, il y a eu, les trois jours, messe à 8 heures avec courte instruction par l'un des Pères du couvent, et le soir sermon suivi des exercices du rosaire. M. l'abbé D'Amours, rédacteur en chef de *l'Action Catholique*, prononça le sermon de mardi soir, le R. Père Hudon, S.J., supérieur et curé de Notre-Dame du Chemin, celui de mercredi soir, et le T. R. Père Ernest-Marie, gardien des Pères Capucins de Limoilou, donna le sermon de jeudi soir.

Pro  
eu cér  
du Pré  
On  
de Lévi  
Québec.  
La  
et le ser  
sionnaire

Heu  
lundi m  
du paqu  
Germain  
heux, H

Mon  
casse, au  
d'Outren  
à la cure

— L  
quantena

Les  
Mgr Gau  
de plus, a  
la nécess

Le s  
et musica

— D  
cielle de l

La b  
et qui por  
a été fait  
foule de

La s  
des confé  
Jérémie D  
Roy, V.-  
vincial de  
des écoles  
écoles pro

**Profession religieuse.** — Mardi matin, le 24 octobre, il y a eu cérémonie de profession religieuse dans la chapelle des Sœurs du Précieux Sang de Lévis.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Mlle Eugénie Couture, de Lévis, en religion Sœur St-Joseph, et Mlle Blanche Turcot, de Québec, en religion Sœur St-François-Xavier.

La cérémonie a été présidée par Mgr Gosselin, curé de Lévis, et le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Boudin, Missionnaire du Sacré-Cœur.

**Heureuse traversée.** — Un câblogramme, arrivé à Québec lundi matin, le 23 octobre, annonce l'heureuse arrivée à Bordeaux du paquebot *l'Espagne*, à bord duquel se trouvaient M. l'abbé V. Germain, rédacteur à *l'Action Catholique*, MM. les abbés A. Maheux, Henri Raymond et Fernand Belleau.

---

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Mgr l'Archevêque vient de nommer M. l'abbé J. Lacasse, aumônier des RR. SS. de Ste-Croix, à la cure de Sainte-Madeleine d'Outremont, et M. l'abbé Clément Berthiaume, vicaire à Maisonneuve, à la cure de St-Sulpice.

— La paroisse de St-Jacques, de Montréal, a fêté avec éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Les fêtes ont commencé par une messe pontificale célébrée par S. G. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Montréal, qui, de plus, a prononcé le sermon de circonstance. Sa Grandeur a parlé de la nécessité de conserver l'esprit paroissial.

Le soir, a eu lieu, au Monument National, une séance dramatique et musicale, organisée par les différentes institutions de la paroisse.

— Dimanche dernier, a eu lieu la bénédiction et l'inauguration officielle de l'Académie Querbes à Outremont.

La bénédiction de cet édifice, qui est un véritable palais scolaire et qui porte le nom du fondateur de la Société des Clercs de Saint-Viateur, a été faite par S. G. Mgr Gauthier entouré d'un nombreux clergé et d'une foule de citoyens.

La cérémonie religieuse terminée, la foule s'est réunie dans la salle des conférences, pour entendre Mgr Gauthier, Sir Lomer Gouin, l'hon. Jérémie Décarie, le R. P. A.-D. Richard, curé de la paroisse; Mgr Emile Roy, V.-G., M. J. Beaubien, maire d'Outremont, le R. P. Foucher, provincial des Clercs de Saint-Viateur, M. J.-C. Magnan, inspecteur général des écoles, et M. Robert Neville, président de la commission scolaire des écoles protestantes d'Outremont.

**Saint-Boniface.** — Par décision de S. G. Mgr Béliveau ont été nommés : MM. les abbés H. Hogue, curé de Elic ; E. Halde, curé de La Salle ; Ed. Barton, curé de Laurier ; Alb. Moreau, curé de Starbuck ; Jos. Picod, aumônier de la maison provinciale des Sœurs Grises ; A.-A. Bertrand, vicaire à St-Pierre ; J. Bertrand, vicaire à Dunrea ; les RR. PP. A. Dallaire, O.M.L., curé de Fort Frances ; O. Lietaert, C. SS. R., desservant à St-Vital, J. Legris, C. SS. R., vicaire à Ste-Anne des Chênes.

— Le 3 octobre, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, après un mois de maladie, M. l'abbé Joseph Halde, curé d'Elie.

Il était né à Marieville en 1873. Il fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe et à Marieville et fut ordonné prêtre à Montréal, en 1896, par S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield. Successivement vicaire à Saint-Dominique (1896-97), à Upton (1897-98), à Ste-Hélène (1898-1900), à St-Hilaire (1900-01), à St-Marc (1901-03), à Acton (1903-07), il fut nommé curé de St-Armand en 1907.

Miné par la phtisie il se rendit au Manitoba dans l'intérêt de sa santé, en 1908. Il passa trois ans en repos chez son frère, le curé de Laurier. En 1911, le climat de l'Ouest lui ayant fait du bien, il fut nommé curé de Dauphin, où il demeura quatre ans. Au mois de janvier dernier, il fut transféré à la cure d'Elie. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Béliveau.

— A l'occasion des fêtes, célébrées à Québec, du troisième centenaire de la Foi au Canada, S. G. Mgr Béliveau a envoyé une circulaire aux prêtres du diocèse pour leur demander de rappeler ce grand événement aux fidèles, de rendre grâce à Dieu de ses bienfaits, et pour ordonner de chanter le *Te Deum* après la grand'messe, dimanche, le 15 octobre.

— Mgr l'Archevêque et Mgr F.-A. Dugas, P.A., V.G., se sont rendus à Québec pour assister aux fêtes du troisième centenaire de la Foi.

— A une assemblée de la Société Historique de Saint-Boniface, tenue, le 10 octobre, à l'archevêché, ont été élus les officiers suivants :

Président d'honneur : S. G. Mgr Béliveau. Vice-Président d'honneur : Mgr A.-A. Cherrier, P.A., curé de l'Immaculée Conception, à Winnipeg.

Président : L'honorable juge L.-A. Prud'homme.

Secrétaire : M. l'abbé J.-H. Prud'homme.

L'honorable juge Prud'homme succède à feu S. G. Mgr Langevin, principal promoteur et premier président de la société.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LA BIÈRE ET LA PROHIBITION

La prohibition devient de plus en plus un sujet d'actualité. Sir Lomer Gouin a promis de mettre la question à l'étude ; et il est bien probable que le gouvernement provincial va mettre un projet de loi sur les ordres du jour des mesures ministérielles à la prochaine session. Nous attendons cette loi avec impatience et anxiété.

Je dis anxiété ; en effet, dame rumeur veut que le projet d'une loi prohibitive du commerce des alcools comporterait une exception en faveur de la bière et du vin. On le comprend sans peine, le vin, n'étant pas la boisson habituelle chez nous, ne se trouve ici associé à la bière que pour donner plus de contenance à la thèse des brasseurs. Le vin jouerait ici le rôle du pavillon couvrant une mauvaise marchandise.

C'est curieux comme, sur ce sujet, la province de Québec se comporte différemment des autres parties du Canada. En 1898, lors d'un referendum sur la prohibition, il y eut de fortes majorités favorables à cette loi dans tout le Canada. Seule la province de Québec s'était prononcée contre. L'histoire se répéterait-elle aujourd'hui ? Les autres provinces ont établi une prohibition COMPLÈTE, non seulement des boissons distillées, mais même des boissons fermentées. Est-il possible que, tirant encore une fois en arrière, notre province ne vote qu'une prohibition INCOMPLÈTE, i-e, en exceptant le vin et la bière ? Aurions-nous, par hasard, raison contre tout le monde ? Autrement dit, en agissant ainsi, serait-ce à l'avantage de notre population ? Je ne le crois pas.

Ce'a serait encore à son préjudice, même en supposant qu'on réduirait le pourcentage alcoolique de nos bières. Dame rumeur veut de plus que les brasseurs, pour sauver leurs marchandises,

menacées de naufrage, seraient disposés à diminuer à 4% leur taux alcoolique. Ici, entendons-nous bien. Est-ce du degré d'alcool en volume, ou d'alcool de preuve qu'il s'agit? Si c'est du 4% d'alcool en volume qu'il s'agit, c'est encore une boisson beaucoup trop forte en alcool. Cela ne vaudrait guère mieux qu'auparavant. C'est du blanc bonnet pour du bonnet blanc. En effet du 4% d'alcool en volume équivaut à 7% d'alcool de preuve. Or, la loi provinciale des Licences considère comme boisson enivrante toute celle qui contient plus de 2% d'alcool de preuve. Et elle a raison.

C'est en effet une loi très sage. Aussi trouve-t-on ce dispositif dans les statuts de toutes les provinces du Canada. La raison en est que nos législateurs savent que l'usage de toute boisson alcoolique développe vite le goût d'en boire davantage. Pourquoi se boit-il tant de bière? C'est à cause de l'effet produit par l'alcool qu'elle contient. L'expérience de plus démontre que les buveurs de bière en sont généralement de grands consommateurs. Dans notre pays, cette consommation va sans cesse en augmentant. Elle était en moyenne pour chaque tête de la population, en 1869, de 2 gallons et 290 mill. ; elle est, en 1913, de 7 gall. 200 mill. Que sera-ce quand les boissons spiritueuses auront disparu du commerce? C'est pourquoi, à cause de cette consommation considérable, la bière devient un facteur important d'alcoolisme ; ce qui en rend le commerce dangereux.

Aussi les brasseurs, avec leurs amis, auront beau répéter que la bière est une boisson saine, hygiénique, ce qui les condamne, c'est d'abord la trop forte proportion d'alcool de ces boissons fermentées. Je l'ai déjà démontré par le relevé des analyses officielles faites par le gouvernement d'Ottawa, le degré d'alcool de nos bières, et de nos lagers, varie de 5 à 15%. Il n'y a pas un homme qui osera affirmer que ces bières ne sont pas des boissons enivrantes.

Ce qui condamne encore les brasseurs, c'est le témoignage autorisé des médecins. Le Dr S. Boucher, médecin municipal en chef de la cité de Montréal, écrivait ce qui suit dans *la Presse* du 30 juin 1915 : " Chaque verre de bière d'un demiard contient 1½ once d'alcool. Cette quantité ne peut pas produire de bien

" mauv.  
" plusie

Le

interrog

" L'on

" contie

" tous l

robust

" 24 mo

En

que les

sonne q

jour)?

comme

me exer

buveurs

empoiso

riée. Je

quants.

Je c

rait subs

nomique

Au  
Journée

Il e

exacte d

à toutes

progress

manquer

Nou

née ; les

ces quest

lique, les

de propa

diffusion

“ mauvais effets, si la dose ne se répète pas. Mais si elle est prise plusieurs fois par jour, elle est dommageable.

Le Dr Jos. Gauvreau, registraire du Collège des Médecins, interrogé sur ce sujet, corrobore le témoignage de son confrère. “ L'on ne se doute pas, dit-il, que deux verres de bière ordinaires contiennent 3 onces d'alcool, et qu'avec trois onces d'alcool pris tous les jours, en nature ou sous forme de bière, l'homme le plus robuste, le mieux portant, s'alcoolise sûrement dans l'espace de “ 24 mois. ”

Enfin, si la bière était une boisson saine, comment se fait-il que les compagnies d'assurance refusent d'assurer toute personne qui en fait un usage journalier (disons 3 ou 4 verres par jour)? C'est que ces compagnies savent qu'avec la bière, tout comme avec les boissons fortes, on s'alcoolise, et que cet alcoolisme exerce une influence délétère même sur la descendance. Les buveurs de bière, tout comme les buveurs de gin ou de whiskey, empoisonnent la source de la vie, et il en sort une génération avariée. Je pourrais en citer des exemples nombreux et convainquants.

Je conclus en disant qu'une loi prohibitive incomplète laisserait subsister un commerce dangereux au double point de vue économique et hygiénique.

DR ALBERT JOBIN.

#### JOURNÉE DES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES.

Au moment où nous allons sous presse, a lieu, à Québec, la *Journée des œuvres sociales catholiques.*

Il est encore trop tôt pour pouvoir donner la physionomie exacte de ce véritable congrès social diocésain. L'appel est fait à toutes les bonnes volontés. Prêtres et laïcs que préoccupe le progrès religieux, intellectuel et moral de notre peuple ne peuvent manquer d'accourir nombreux au rendez-vous.

Nous dirons la semaine prochaine le résultat de cette *Journée*; les lumières nouvelles qu'elle ne peut manquer de jeter sur ces questions vitales qu'on voit au programme: *La presse catholique*, les divers moyens d'y collaborer, ses différentes méthodes de propagande, les œuvres de presse dont il faut encourager la diffusion; *la prohibition*; *le travail du dimanche.*

Ce sera donc, on le voit déjà, une *journée* bien remplie que celle-là. Chacune de ces trois questions mériterait à elle seule l'attention du congrès.

Inutile de prouver combien nécessaires sont des réunions de ce genre. Elles marquent le point dans la marche progressive des diverses organisations qu'on y étudie. C'est une sorte d'inventaire où l'on compare profits aux pertes. C'est beaucoup un examen de conscience où chacun peut se rendre compte des qualités et des lacunes aussi de sa collaboration aux œuvres de bien commun. C'est enfin, par voie de conséquence, l'occasion propice des bonnes et pratiques et durables résolutions.

Notre Journée sociale sera donc tout cela. Et l'on constate déjà, à la seule vue du programme, que la question qui lui tient le plus au cœur, qui sera l'objet de sa principale étude, c'est l'œuvre de la presse catholique.

C'est l'œuvre capitale. Les adversaires du catholicisme ont fait de la presse l'arme offensive la plus formidable. Ils ont sur nous, humainement, une incontestable supériorité. Chaque jour des millions de lecteurs de toutes classes absorbent, à petites ou à fortes doses, selon le cas, le poison de l'impiété. Il est manifeste que les fidèles mêmes ne réagissent pas suffisamment contre ce triste état. La conscience de nos catholiques prouve à cet endroit une désolante apathie.

Eh ! bien, imitons donc nos adversaires : *Et fas est ab hoste doceri*. Opposons à la presse une presse vigilante et forte. Faisons-en l'œuvre par excellence de défense et de propagande catholique. C'est urgent — qui ne le voit ? — Selon le mot original d'un apôtre de la plume, Pierre L'Hermite, "la presse, ça presse". Notre bon vouloir doit donc trouver dans cette voie, avant toute autre, l'orientation de ses énergies chrétiennes, puisque, selon la parole de S.S. Benoît XV lui-même, c'est là l'œuvre "souverainement nécessaire".

B.

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

P

CA  
Ac

Pi

31

30

au  
Le  
les

Bur

Bur

Age



**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

**L'ANNÉE DU MILLION**

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé: Cinq millions de piastres

Capital payé: Deux millions de piastres

Réserves: Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 323.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2357.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2490.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.33  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6816.10   |
| 16  | 1280.64              | 2461.64  | 3608.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.15  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3233.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

ELLES

00 tous  
enfants,  
ET UN  
a.  
pide de  
gnes :

30.00

365.88  
742.70  
130.97  
530.97  
948.06  
367.61  
804.99  
255.59  
719.80  
198.05  
690.77  
198.37  
721.31  
260.05  
815.10  
386.91  
976.00  
552.91  
208.15  
852.29  
515.90

ONALE

landats  
ix taux

noient  
lui des  
mpt et  
ous les  
et sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGNS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300<sup>00</sup> et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
**GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Eneens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

deliers  
artis-  
argent.  
inalté-

INS  
copie.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5503 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

F. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

ACHETEZ  
— VOS —

## FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

— → ← —  
QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles